

## UNE AFFINITÉ VÉRICONDITIONNELLE – LE COMITATIF ET LA CONJONCTION

MIKOŁAJ NKOLLO

L'objectif du présent travail consiste à apporter la réponse au problème de l'équivalence logique (c.à.d. de l'identité des conditions de vérité) qui a lieu entre les syntagmes comitatifs introduits par *avec* et les syntagmes nominaux composés de deux termes coordonnés par la conjonction *et*. Les linguistes s'occupant de la catégorie des cas ont, et ceci depuis longtemps, conclu à la proximité sémantique des phrases, manifestement éloignées par leur forme, *Max vient avec sa femme* et *Max et sa femme viennent* et de leurs équivalents (cf. Jespersen, 1924:90). Les phrases de ce type correspondent les unes aux autres du point de vue de leurs conditions de vérité. La question se pose alors de savoir ce qui sous-tend leur parenté lexicale et leur identité vériconditionnelle et quelles en sont les conséquences pour la description sémantique des cas. La réponse apportée à ce problème s'inscrit clairement dans la tradition logique des recherches linguistiques.

L'article commence par une courte analyse de ce qu'est le comitatif (étant donné le caractère quelque peu ésotérique de ce terme, son explication paraît justifiée par les besoins de la clarté). Puis, seront discutés quelques problèmes relatifs à la coordination. Ces notions seront le point de départ de l'explication des mécanismes qui sous-tendent l'affinité sémantique entre les énoncés, apparemment éloignés les uns des autres, où ces deux structures sont alternativement exploitées.

### 1. Les notions préliminaires

Le comitatif est le cas réalisé par le syntagme dont les termes désignent les entités qui en accompagnent une autre. Son actualisation n'est impliquée que par un nombre peu élevé de verbes auxquels succèdent les syntagmes introduits par *avec* – *se chamailler*, *se disputer*, *se marier*, *discuter*, *s'entretenir* (et d'autres prédicats symétriques au sémantisme analogue). Bien qu'on y reconnaisse la rection, certains

chercheurs y voient un cas concret (cf. Heinz, 1955:79). Il n'est pas surprenant de découvrir plusieurs verbes susceptibles d'être obligatoirement suivis du comitatif parmi ceux qui commencent par *co-* (préfixe latin, au sens analogue à *cum*; il servait à indiquer l'association, la simultanéité, l'accompagnement, etc.). Les verbes *se coaliser*, *coexister*, *cohabiter*, *coïncider*, *collaborer*, *commérer*, *communiquer*, *concorde*, *conférer* ne sont pas un échantillon de ce groupe<sup>1</sup>. Il convient de signaler que le comitatif ne s'ajoute obligatoirement à ces verbes que là où ils sont au singulier (cf. les difficultés avec *Il collabore* où il y a manifestement absorption d'une position d'argument; cette construction n'acquiert sa pleine informativité qu'en compagnie de la préposition *avec* – *Il collabore avec la police*). Par contre, la phrase *Ils se chamaillent*, où le verbe s'accorde avec un sujet pluriel, est suffisamment claire en ce qui concerne le nombre de participants à l'action et la relation entre eux. Du coup, la présence d'indications réalisées par le syntagme prépositionnel *avec N* devient superflue.

Toutefois, la fonction primaire du comitatif consiste à s'ajouter, à titre d'amplificateur de valence, à d'autres prédicats que ceux dont il vient d'être question. C'est surtout de cette dernière de ses variantes qu'il sera question par la suite. En effet, rien n'empêche de développer la phrase *Max vient* de sorte à obtenir *Max vient avec sa femme*. Mais, à l'opposée des prédicats symétriques cités ci-dessus, la présence du syntagme *avec sa femme* n'est ni prévisible à partir de la connaissance des propriétés sémantiques et formelles du verbe, ni nécessaire à l'existence de *Max vient*. Elle n'est pas non plus indispensable à la correction grammaticale de la phrase en question. Ceci permet de ranger le comitatif parmi les cas concrets (cf. Kuryłowicz, 1949:30-31).

On confère le terme de coordination à la liaison, réalisée grâce à une conjonction, de deux éléments isocatégoriels et isosyntaxiques (cf. *Sa méchanceté et son ignorance m'exaspèrent*). On peut légitimement voir, dans ce type de constructions, une mise devant parenthèse des mots à rapports identiques. Ceci veut dire que les constructions paratactiques peuvent être considérées comme une sorte de synthèse, une réduction de structures comme *Sa méchanceté m'exaspère et son ignorance m'exaspère*. Les unités linguistiques qui entourent la conjonction doivent donc être d'une même nature

<sup>1</sup> Plusieurs langues indo-européennes exhibent le parallélisme sémantique et formel entre les morphèmes grammaticaux libres et les affixes verbaux. Souvent, les uns et les autres permettent au verbe de garder sa valence intacte et d'imposer une même valeur casuelle à ses arguments (cf. Dufresne et al., 2000:139-140). C'est, par exemple, le cas des expressions *Ambula per aedes* (la préposition gouverne la terminaison de l'accusatif) qui équivaut à *Perambula aedes* (le verbe transitif qui requiert, en guise de son complément, l'accusatif à valeur perlative). Parfois, on s'aperçoit de la répétition d'un même morphème à l'intérieur d'une seule phrase (cf. *Jest zimno – narzuc coś na siebie*). C'est également, en ce qui concerne le contenu (mais non la forme), le cas des verbes cités ci-dessus auxquels succèdent obligatoirement les syntagmes introduits par *avec* (équivalent sémantique du latin *cum*). En ce qui concerne les causes de la différence formelle entre *co-* (*cum*) et *avec*, elles sont à chercher dans l'histoire de la langue et dans l'affinité du comitatif et de l'adessif (l'un et l'autre désignent la relation symétrique et, en même temps, présupposent la contiguïté spatiale, cf. *x* auprès de *y* → *y* auprès de *x*, *\*Il se promène dans la rue les mains dans les poches ailleurs* et *\*Il restait éloigné auprès de son père*). La parenté ontologique entre l'adessif et le comitatif a permis de substituer, à l'époque du gallo-roman, à *cum* la forme élargie de *ad* (donc, l'exposant de l'adessif), c.à.d. *apud hoque* (ancêtre de *avec*).

(appartenir à une même catégorie grammaticale) et, en outre, assumer une même fonction syntaxique dans la phrase. Cependant, il peut y avoir coordination sans que les termes reliés entre eux soient de nature identique (au moins, au sens que cette notion acquiert dans la linguistique traditionnelle). C'est ainsi que dans *une parapluie rouge et d'étrange taille* les unités lexicales qui flanquent *et* n'appartiennent, apparemment pas à une même catégorie. En réalité, *rouge* et *d'étrange taille* peuvent être mis en correspondance du point de vue fonctionnel (épithètes; grâce aux critères distributionnels on sait que les termes reliés ne dépendent pas l'un de l'autre). Par conséquent, leur présence dans l'expression en question ne transgresse pas les règles grammaticales. Il convient de noter les difficultés que pose la permutation des arguments de la conjonction (*une parapluie d'étrange taille et rouge*). Ce sont les raisons rythmiques qui paraissent intervenir ici (l'exemple discuté par Dubois et al., 1994:120-121). L'équivalence distributionnelle de chacun des éléments coordonnés étant une condition nécessaire (cf. Saloni et Świdziński, 2001:57 et passim), elle ne suffit parfois pas à garantir l'acceptabilité de l'expression. Les critères sémantiques y ont également leur quote-part. C'est ainsi qu'on ne peut pas lier les mots (les syntagmes, les propositions, etc.) qui s'opposent sémantiquement *\*blanc mais noir*. On s'aperçoit de l'effet sémantique étrange également dans *\*acheter un chat et un animal* ou *\*voir des papillons noirs et rouges* (si c'est une locution idiomatique, elle n'est pas susceptible d'être modifiée). Il faut donc pourvoir la grammaire d'une règle sémantique (p. ex. les postulats sémantiques de Carnap, les restrictions sélectives caractéristiques de la grammaire générative, etc.) capable de bloquer la formation de ce type de constructions (cf. Węgrzynek, 1995:25). Cependant, les contraintes sémantiques ne font pas l'objet des réflexions qui suivent ici. La parenté dont il est question dans le titre s'appuie sur ce type de coordination où les termes qui flanquent la conjonction peuvent être librement (c.à.d. sans porter atteinte à la bonne formation grammaticale ou à la signification) permutés.

## 2. La parenté sémantique et les mécanismes qui la sous-tendent

La solution de l'énigme liée à la proximité des conditions de vérité entre *Max vient avec sa femme* et *Max et sa femme viennent* exige qu'on commence par souligner le caractère symétrique de la relation d'accompagnement (dont l'exposant principal est *avec*)<sup>2</sup> qui est la valeur de base du comitatif. Autrement dit, on reconnaît comme valable pour le raisonnement qui suit le principe:

$$1. \quad x \text{ ACC } y \rightarrow y \text{ ACC } x$$

<sup>2</sup> Il faut qu'une certaine réserve à l'égard de la préposition *avec* – exposant principal du comitatif – soit gardée. Comme la presque totalité des morphèmes grammaticaux libres, elle est polysémique. La conséquence en est que *avec* perd son caractère symétrique dès le moment où il introduit un syntagme à valeur instrumentale (il accompagne alors les verbes causatifs, du type *Il a cassé le carreau avec une pierre*, cf. Grymel et Nowakowska-Kempna, 1988:249-250) ou causale (cf. *Avec ce beau temps, tout le monde est allé se promener et \*Avec tout le monde, le beau temps est allé se promener*).

Le symbole ACC signifie ici "accompagner". Cette formule est, conformément à la terminologie logique, nommée "fonction propositionnelle", c.à.d. séquence de symboles contenant une ou plusieurs variables (en l'occurrence –  $x$  et  $y$ ) et susceptible de devenir une proposition vraie ou fausse si on substitue à ces variables certaines valeurs constantes (p. ex. *Marie* pour  $x$  et *Pierre* pour  $y$ ) ou si on les lie au moyen d'opérateurs logiques. Une fois toutes ces opérations réalisées, il est possible d'établir la valeur logique de cette implication (symbolisée par " $\rightarrow$ "). L'antécédent et le conséquent étant, tous les deux, vrais, la formule toute entière doit, en vertu des tableaux booléens, l'être aussi. Ceci signifie que s'il est vrai que *Marie accompagne Pierre*, il doit nécessairement en être ainsi avec *Pierre accompagne Marie*. Dans son analyse des verbes désignant les relations symétriques (cf. la liste ci-dessus), J. Apresjan (2000:127) considère la parité de ce qui est prédiqué au sujet de chacun des actants comme le trait essentiel de ce type de prédicats. Ce point de vue revient à constater que si la relation entre les individus est symétrique, chacun d'eux y participe de la même façon et à un même degré. Du coup, les arguments doivent être permutable et leur inversion ne peut aucunement nuire à la valeur logique de la proposition ainsi modifiée. Toutefois, la langue s'écarte plus d'une fois de cette règle. Autrement dit, il est possible de trouver les exemples où la relation d'accompagnement manque de symétrie. Cf. la série dans 2.

- 2a. Le chien se promène en compagnie de son maître
- 2b. Le maître se promène en compagnie de son chien
- 2c. Il se promène avec sa valise
- 2d. ?Sa valise se promène avec lui

La dernière de ces phrases ne devient acceptable que si *la valise* jouit d'un statut particulier dans le récit de celui qui prononce 2d. Plusieurs locutions prépositives sont d'ailleurs capables de transmettre les subtilités sémantiques véhiculées ordinairement par le comitatif. Il est, de ce point de vue, instructif d'analyser les exemples que donne Grochowski (1997:97-98) de l'emploi de la locution prépositive *wraz z*. Celle-ci sert, à ses yeux, à exposer la relation entre deux objets physiques (arguments individuels) ou entre deux états de choses différents (arguments propositionnels). Bien qu'une seule prédication y soit faite au sujet de chacun de deux actants, l'un paraît plus central que l'autre, ce dernier étant réduit au rang de complice.

3. *Wraz ze wzrostem stopy dochodu obligacji spada jej wartość*

Toutefois, là où l'emploi de *avec* lui permet de conserver son caractère symétrique, il est possible de postuler, en termes de la sémantique vériconditionnelle et lexicale, l'équivalence (sauf au niveau de la structure: thème – propos) entre.

- 4a. Pierre est venu avec (en compagnie de) Monique
- 4b. Monique est venue avec Pierre

Etant donné le statut ontologique de la relation d'accompagnement, il convient d'examiner ce qu'il en est avec les constructions coordonnées du type *Max et sa femme*. Or, selon la tradition logique, l'exposant de la coordination grammaticale qui nous intéresse ici – la conjonction *et* – s'avère être, lui aussi, symétrique. Bien entendu, la langue connaît les emplois où *et* acquiert le sens de "et puis" (*Je suis allé chez le coiffeur et je me suis fait faire une permanente* ne transmet pas le même contenu que *Je me suis fait faire une permanente et je suis allé chez le coiffeur*)<sup>3</sup>. Ce dernier emploi de la conjonction en question, dépourvu de toute parenté avec le comitatif, ne fera pas l'objet de la réflexion qui suit. Le caractère symétrique de *et* dans *Monique et Pierre sont venus* peut être présenté à l'aide de la formule 5 (sur le statut prédicatif des conjonctions, cf. Topolińska, 1995:28-30). Celle-ci reçoit l'interprétation analogue à celle qui a servi à décrire la fonction propositionnelle 1. La formule 5 permet donc de conclure à l'interchangeabilité, sur le plan des conditions de vérité, des constructions dans 6:

5.  $x$  ET  $y \rightarrow y$  ET  $x$
- 6a. Pierre et Marie sont venus
- 6b. Marie et Pierre sont venus

La thèse qui sera constamment présente dans la réflexion qui suit suppose que la parenté sémantique entre les expressions dans 4 et celles dans 6 s'appuie sur la nature de la relation imposée par la préposition *avec* et, de l'autre côté, par *et* aux termes qui les accompagnent. Autrement dit, la symétrie de certains emplois du comitatif et de la conjonction *et* permet d'aboutir à la proportion.

7.  $x$  avec  $y : y$  avec  $x :: x$  et  $y : y$  et  $x$ <sup>4</sup>

<sup>3</sup> Dans la mesure où un des traits qui permet d'opposer les langues artificielles aux langues naturelles est la présence dans les secondes (mais non dans les premières) des idiotismes, il convient de leur impartir quelques remarques. Weinreich (1969:46) a attiré l'attention sur les idiotismes qu'il appelle "binômes irréversibles", composés de deux arguments isosyntaxiques reliés entre eux par une conjonction de coordination (p. ex. *bel et bien, d'ores et déjà, en raconter des vertes et des pas mûres*). Un de leurs traits essentiels consiste dans l'irréversibilité des éléments qui flanquent *et*. Il convient aussi de signaler la présence dans le système lexical français des expressions qui s'approchent des "binômes irréversibles", mais qui en diffèrent par l'absence de liaison (les asyndètes *courtiser qqn. en tout bien tout honneur, être tout feu tout flamme pour*). Le bouleversement de l'ordre des éléments à l'intérieur de ces locutions aurait pour effet la perte de leur sens idiomatique. Il en est ainsi, bien que la conjonction (qu'elle y soit expresse ou non) soit symétrique.

<sup>4</sup> Selon Boguslawski (1993:62-63), l'essence de la proportionnalité dans une langue naturelle, à l'opposé de celle qui s'observe dans d'autres systèmes signifiants, consiste dans le caractère absolu de la première d'entre elles. La nature oppositive des unités linguistiques permet non seulement de les distinguer les unes des autres, mais aussi de les regrouper, grâce à leurs traits distinctifs, à l'intérieur des ensembles à quatre éléments (ou plus nombreux). Cette découverte est, aux yeux de Boguslawski, l'acquis le plus précieux de de Saussure. La proportionnalité linguistique s'observe aussi bien sur le plan de l'expression (*ae : ao :: ue : uo*) que sur celui qui concerne le contenu (*chien : chienne :: étalon : jument*). Si l'on reconnaît l'existence d'une proportion là où l'on a affaire au comitatif et à la coordination, il faut s'interroger si elle a réellement un caractère absolu (non relatif à un système de référence extra-linguistique). Il est clair que la proportionnalité en question s'appuie sur la

La découverte des mécanismes responsables de la parenté sémantique entre les deux structures grammaticales n'est pourtant que le premier pas vers l'explication des problèmes annoncés au début de cet article. Si les remarques qui précèdent sont correctes, il faut aussi qu'on s'interroge sur les conséquences linguistiques de l'équivalence en question. La possibilité d'introduire un syntagme comitatif ne se limite bien entendu pas aux prédicats monadiques. L'interchangeabilité des constructions avec la conjonction *et* et des syntagmes prépositionnels introduits par *avec* s'observe également là où la présence du comitatif est nécessaire à la bonne formation grammaticale de la phrase (donc, auprès des prédicats dyadiques). *Avec* et *et* n'y sont pas seulement obligatoires; on peut échanger leurs arguments sans modifier la valeur logique des phrases où ces éléments figurent. Les expressions prédicatives commençant par *co-* en disent long. Cf. 8.

- 8a. Mon départ a coïncidé avec ta venue
- 8b. Mon départ et ta venue ont coïncidé
- 8c. Ta venue a coïncidé avec mon départ
- 8d. Ta venue et mon départ ont coïncidé

À côté des verbes commençant par *co-*, il en existe d'autres qui exigent la présence de deux arguments. Toutefois, à l'opposé du groupe de verbes à préfixe *co-*, la morphologie de ce type de prédicats dyadiques ne contient aucun indice de symétrie. Ceci veut dire que l'unique facteur qui permet de s'apercevoir du caractère de la relation désignée par ces verbes est leur combinatoire syntaxique. Ce groupe embrasse les verbes dont il a été question au début: *discuter*, *se battre* (non réfléchi), *se quereller*, *se mettre d'accord*, etc. La possibilité d'échanger *avec* et *et*, de même que l'identité sémantique (lexicale et vériconditionnelle) s'observent également ici.

- 9a. Les parents se disputent avec les enfants
- 9b. Les enfants se disputent avec les parents
- 9c. Les enfants et les parents se disputent
- 9d. Les parents et les enfants se disputent<sup>5</sup>

valeur logique des phrases, c.à.d. sur un critère par excellence sémantique. Toutefois, d'autres hésitations font s'interroger sur le caractère absolu de la proportion obtenue grâce à la liaison réalisée par *et* et par *avec*. Premièrement, elle semble être relativisée à certaines situations seulement (*Pierre et Marie sont venus* ne signifie pas nécessairement qu'ils soient venus ensemble, ce qui semble devoir être le cas du comitatif). La présence de ce critère extra-linguistique limite le caractère absolu de la proportion en question.

<sup>5</sup> Deux remarques s'imposent ici. 9c et 9d sont susceptibles de recevoir plusieurs lectures. Seulement une d'entre elles est synonyme de celle que se voient attribuer 9a et 9b, tandis que l'autre suggère que les querelles ont lieu entre les parents et entre les enfants, mais non nécessairement entre les enfants et les parents. L'autre chose est que, loin de se limiter aux verbes à préfixe *co-*, la possibilité d'appliquer la proportion 6 se pratique également là où le verbe commence par *entre-* (le préfixe en question connaît également, avec un groupe peu nombreux de verbes, l'emploi au sens de "incomplètement, partiellement", cf. *entrouvrir*, *entrevoir*). Ce morphème, qui reste productif de nos jours, a la faculté de signaler la réciprocité de la relation désignée par le verbe. Cf. *Ils s'entraccusent d'avoir commis ce vol* ou *Les diverses fractions du capitalisme mondial en sont amenées à s'entre-déchirer comme*

La parenté sémantique de deux structures en question ne finit pas ici et ne se limite pas aux prédicats dyadiques. Tout comme ceci a eu lieu dans le groupe précédent, parmi les verbes qui exigent la présence de trois arguments, il existe ceux dont la structure morphologique est révélatrice de leur valence. Il est question de *collationner* et de *comparer* dont le potentiel combinatoire requiert la présence d'un syntagme à valeur comitative. Cf. la série des phrases dans 10 où l'identité des conditions de vérité entre les constructions avec *et* et leurs homologues comitatifs s'observe une nouvelle fois.

- 10a. Il compare le film A avec le film B
- 10b. Il compare le film B avec le film A
- 10c. Il compare le film A et le film B
- 10d. Il compare le film B et le film A

La valeur casuelle que ces verbes imposent à leurs arguments (la présence de ceux-ci est obligatoire) est génétiquement liée à la forme du préfixe. Il n'est donc pas étonnant de s'apercevoir d'un même comportement syntagmatique de ces verbes et de leurs arguments que ceci a eu lieu là où figurait un prédicat dyadique commençant par *co-*. À défaut d'un syntagme comitatif, il doit y avoir la coordination réalisée par *et*. Toutefois, l'insertion de cette conjonction peut se pratiquer également à l'intérieur du syntagme verbal dont le noyau est le verbe qui requiert la saturation de trois positions d'arguments, mais dont la morphologie n'en contient aucun signe. En témoignent les *verba iungandi*. L'équivalence des conditions de vérité entre le comitatif (dont l'exposant est de nouveau *avec*) et la coordination par *et* entre le deuxième et le troisième argument d'un prédicat triadique s'observe donc dans 11.

- 11a. Il a mélangé du whisky et de l'eau
- 11b. Il a mélangé du whisky avec de l'eau
- 11c. Il a mélangé de l'eau et du whisky
- 11d. Il a mélangé de l'eau avec du whisky

La correction grammaticale des phrases où figure ce type d'expressions prédicatives exige la présence explicite de trois arguments, cf. *Il a mêlé les quelques idées saines de son discours et des inepties les plus flagrantes*. Par contre, l'absorption

*des fils de famille*. Les verbes de ce type ne sont cependant capables de subir la transformation qu'à l'aide de *et*. Cf. *Max et Pierre s'entraccusent de ce vol* et *Pierre et Max s'entraccusent de ce vol*. L'emploi de *avec* n'est correct qu'à condition d'éliminer *entre-* (*?Pierre s'entraccuse avec Max d'avoir commis ce vol*). Toutefois, dès lors que ce préfixe est effacé et qu'on introduit *avec*, le verbe acquiert un sens réfléchi (*Pierre s'accuse avec Paul de ce vol* signifie que tous les deux se reconnaissent coupables). Enfin, le caractère symétrique de certains prédicats (qu'il soit leur propriété inhérente ou qu'il soit acquis seulement grâce à *entre-* ou à *co-*) peut être mis en relief au moyen de *l'un l'autre* et de ses variantes. Ce procédé a pourtant, du point de vue des problèmes abordés dans le présent travail, un caractère stylistique. La mise en relief de la symétrie (*Ils discutent l'un avec l'autre*, *Ils s'entretiennent l'un avec l'autre*), est redondante. Autrement dit, le sens de cette amplification est prévisible grâce aux propriétés sémantiques et formelles du prédicat.

d'un des arguments conduit soit à une construction agrammaticale (cf. *\*Il a ajouté au café*), soit à une construction incomplète dont la recevabilité n'est due qu'au contexte situationnel (dans *Il a ajouté du sucre*, une position d'argument fait défaut). L'éventuelle réduction du nombre d'arguments n'est possible qu'au moment où les deux membres nominaux du SV sont de nature homogène et appartiennent à une même classe d'objets<sup>6</sup>, cf. *Il a mélangé les deux alcools, Ils ont conjugué leurs efforts*. Dans ce cas-là, les objets soumis à l'addition (appareillage, accouplement, conjonction, mélange, etc.) représentent les spécimens différents faisant partie d'un seul ensemble. La relation entre les arguments à l'intérieur du SN-objet reste symétrique, ce qui permet aux participants à la communication de les librement (c.à.d. sans porter atteinte à la valeur logique des phrases en question) permuter.

La proportion 7 reste donc toujours en vigueur. Si ces remarques sont correctes, elles illustrent bien comment un cas grammatical (l'accusatif assumant la fonction du complément d'objet direct) est capable d'acquiescer une valeur concrète (comitatif). Le mot désignant l'objet auquel on en ajoute un autre est, si la relation entre les deux est symétrique, susceptible de désigner l'objet ajouté. L'inverse est aussi vrai. Cette propriété est due, il faut le souligner, au caractère symétrique de la relation que désignent tous les *verba iungandi*. Symboliquement (JOIN fonctionne comme "se joindre à"):

12.  $x \text{ ÊTRE AVEC } y \rightarrow y \text{ ÊTRE AVEC } x$

Cette implication, qui reçoit l'interprétation analogue à celle qui a servi à décrire la fonction propositionnelle dans 1, se laisse justifier sur le plan lexical, ceci au moyen de certaines notions empruntées à la méthodologie dite "décomposition lexicale". Tous les *verba iungandi* étant causatifs, l'autre prédicat profond qui y est obligatoirement inscrit est l'accompagnement (décomposable à l'aide des notions plus primitives, p. ex. *être avec*). Or, le sens des verbes: *mélanger, ajouter, conjuguer, joindre*, etc. peut être soumis à la décomposition comme dans 13.

<sup>6</sup> La délimitation des unités nommées "classes d'objets", loin de recourir aux critères référentiels, s'appuie sur le codage (réalisé pour les besoins du traitement automatique des textes) de tous les arguments susceptibles d'accompagner une expression prédicative donnée. Cette solution semble avoir été introduite après qu'on s'était aperçu des imperfections des restrictions sélectives pratiquées dans la grammaire générative. Il en résulte la prolifération des classes de propriétés sémantiques, des sous-classes et des membres particuliers de celles-ci, réalisée par la voie des segmentations et des découpages successifs. P. ex., dans la classe des machines, il est possible de délimiter celles qui font office de sujets des verbes *aller de... à...*, *desservir* (+ nom de lieu), etc. On peut les baptiser "moyens de transport" (cf. Giry-Schneider, 1994:8-11). Les objets ainsi délimités, s'ils sont sujets de *s'envoler, atterir, être piloté*, etc. sont "moyens de transport aérien". Ensuite, certains avions sont conçus de façon à pouvoir amerrir et il est parfaitement possible de leur trouver une différence distributionnelle (p. ex. dans les modificateurs adverbiaux, cf. *L'hydravion a amerris conformément à l'itinéraire de son vol*); ceci suggère, à son tour, de continuer à compartimenter (p. ex. il est possible d'amerrir verticalement et horizontalement, ce qui laisse sous-entendre l'existence des distributions potentielles suivantes).

13.  $x \text{ CAUSER } (t_1 (y \text{ NON ÊTRE AVEC } z) \text{ DEVENIR } t_2 (y \text{ ÊTRE AVEC } z))$ .

Enfin, il ne faut pas chercher loin pour se pénétrer que la substitution de *avec* par *et* (avec toutes les transformations qu'elle suppose) peut être pratiquée avec les arguments de ces expressions prédicatives qui exigent la saturation de quatre positions. C'est, par exemple, le cas du verbe *échanger*. Cf. les phrases regroupées dans 14 (la maladresse stylistique est due ici à la volonté de garder toujours un même ordre d'arguments).

- 14a. Pierre a échangé avec Max les pièces de monnaie contre les timbres  
 14b. Max a échangé avec Pierre les timbres contre les pièces de monnaie  
 14c. Pierre et Max ont échangé, respectivement, les pièces de monnaie contre les timbres  
 14d. Max et Pierre ont échangé, respectivement, les timbres contre les pièces de monnaie

La relation entre les individus qui échangent est, une nouvelle fois, symétrique<sup>8</sup>.

### 3. La conclusion

Les conclusions qui s'imposent ont un caractère méthodologique. La première remarque se rapporte au principe de proportionnalité dont l'importance a récemment été rappelée par Bogustawski. Si les réflexions qui précèdent sont correctes, on voit que le principe en question s'avère très puissant. Il ne sert pas exclusivement à la description de certaines similarités isolées (*ae : ao :: ue : uo*) ou aléatoires (*rum : rumak :: koń : koniak* ou *chapeau : chapelle :: vaisseau : vaisselle*). Bien au contraire, la proportionnalité s'observe également à un niveau plus élevé d'analyse comme en témoigne la description

<sup>7</sup> En ce qui concerne les indices temporels (représentables à l'aide du prédicat *avant*, symboliquement - <) introduits dans la représentation sémantique de la phrase 12, ils exhibent les propriétés logiques suivantes: (i) irréflexivité, (ii) transitivité, (iii) asymétrie et (iv) densité. Symboliquement, pour tous les  $t_i$  et  $t_j \in T$ : (i)  $\sim (t_i < t_i)$ ; (ii)  $((t_i < t_j) \wedge (t_j < t_k)) \rightarrow (t_i < t_k)$ ; (iii)  $(t_i < t_j) \rightarrow \sim (t_j < t_i)$ ; (iv)  $(t_i < t_j) \vee (t_j < t_i)$ .

<sup>8</sup> La symétrie de la conjonction dans ce type de constructions et la symétrie de la relation désignée par le comitatif font s'interroger sur l'utilité des schémas, pratiqués par certains chercheurs, dès la naissance de la grammaire casuelle de Fillmore. Ces schémas consistent dans l'attribution des rôles sémantiques aux arguments. Le raisonnement des partisans de cette solution s'appuie sur la conviction que, une fois établie la valence de l'expression prédicative (noyau de la phrase), il est possible de prévoir les caractéristiques sémantiques de ses arguments. Le présent article va à l'encontre de cette proposition. Etant donné la possibilité de permuter le premier et le deuxième argument des prédicats dyadiques et d'en faire de même avec le deuxième et le troisième arguments des prédicats triadiques, on ne peut pas s'engager dans l'attribution des rôles. Cette observation confirme la règle selon laquelle les fonctions sémantiques remplies par les arguments ne leur sont pas inhérents. Elles ne se reconnaissent qu'après l'analyse des propriétés sémantiques de l'expression prédicative. Les verbes symétriques (les réciproques commençant par *co-* et *entre-* inclus) et les *verba iungandi* n'imposent que rarement l'ordre à leurs arguments et, de ce fait, ne permettent pas de dire quel argument assume la fonction d'accompagnant et lequel celui d'accompagné.

des constructions ci-dessus. Elle ne se limite ni à une seule langue ni à un type unique de verbes (à peu près tous partagent le caractère symétrique, mais ils diffèrent au niveau de leur rection). Or, l'analogie qu'on observe entre les phrases avec le syntagme comitatif introduit par *avec* et les constructions coordonnées par *et* ne saurait être qualifiée de fortuite ni de secondaire. L'unique problème que présente cet article pour le principe de proportionnalité consiste dans son caractère mixte, intégrant les critères purement sémantiques, ainsi que les critères extra-linguistiques. La symétrie et l'équivalence des conditions de vérité entre les constructions avec *et* et leurs correspondants comitatifs sont deux facteurs principaux. Il faut toutefois souligner le rôle du contexte extra-linguistique. Rien n'empêche d'interpréter la phrase *Pierre et Marie sont venues d'une double manière* (venue concomitante et venue séparée). Par contre, *Pierre est venue avec Marie* ne se laisse interpréter, de ce point de vue, que d'une seule façon. La conclusion en est qu'il convient peut-être de reconnaître, en dépit de ce qui est défendu par Bogusławski, que la proportionnalité dans les langues naturelles peut parfois s'appuyer sur les critères relatifs.

L'autre réflexion qui s'impose concerne le cadre méthodologique qui a fourni les outils nécessaires à l'analyse qui précède. L'idée de décomposition lexicale et, par conséquent, le recours au calcul des prédicats renouent avec la tradition logique des recherches linguistiques. La première et le second ont été pratiqués, sous l'étiquette *predicate raising*, dans les années soixante par les tenants de la sémantique générative. Cette méthodologie, de même que la plupart des essais d'appuyer les structures d'une langue naturelle sur celles qui s'observent dans les calculs logiques, exhibe plusieurs faiblesses. Néanmoins, l'effet de son application a des conséquences bénéfiques pour la description de la parenté en question. Les méthodologies faisant appel à l'attribution de leurs rôles sémantiques à des arguments se sont avérées peu efficaces (cf. la note 8 ci-dessus). Il en est de même avec les recherches qui se réclament des données pragmatiques dans leurs tentatives de percer à jour la nature du comitatif (cf. Szupryczyńska, 1990:451-452). Elles restent impuissantes face au problème du mécanisme qui sous-tend l'affinité vériconditionnelle entre les phrases avec *et* et celles où l'on a affaire au comitatif. Ceci incline à croire que le recours à la parenté structurale entre les formules logiques et les phrases d'une langue naturelle, en dépit de ses imperfections, est capable d'offrir une explication simple et élégante au problème soulevé ici.

## Bibliographie

- Apresjan J., 2000, *Semantyka leksykalna. Synonimiczne środki języka*, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wrocław – Warszawa – Kraków.
- Bogusławski A., 1993, *O proporcjonalności w języku i jej warunkach* (in:) J. Sambor, J. Linde-Usienkiewicz, R. Huszcza, eds., *Językoznawstwo synchroniczne i diachroniczne. Tom poświęcony pamięci Adama Weinsberga*, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, Warszawa, pp. 59-75.
- Dubois J., et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- Dufresne M., F. Dupuis, M. Tremblay, 2000, *The Role of Features in Historical Change* (in:) S. N. Dworkin, D. Wanner, eds., *New Approaches to Old Problems. Issues in Romance Historical Linguistics*, John Benjamins Publishing Company (Series IV – Current Issues in Linguistic Theory), Amsterdam – Philadelphia, pp. 129-148.
- Giry-Schneider J., 1994, *Sélection et sémantique: problèmes et modèles* (in:) *Langages* 115, pp. 5-14.
- Grochowski M., 1997, *Wyrażenia funkcyjne. Studium leksykograficzne*, PAN – Instytut Języka Polskiego, Kraków.
- Grymel J., I. Nowakowska-Kempna, 1988, *Relation causale et structure thème-rhème* (in:) W. Banyś, S. Karolak, eds., *Structure thème-rhème dans les langues romanes et slaves*, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wrocław – Warszawa – Kraków – Gdańsk – Łódź, pp. 241-253.
- Heinz A., 1955, *Genetivus w indoeuropejskim systemie przypadkowym*, PWN, Warszawa.
- Jespersen O., 1924, *The Philosophy of Grammar*, Allen and Unwin, London.
- Kuryłowicz J., 1949, *Le problème du classement des cas* (in:) BPTJ IX, pp. 20-43.
- Saloni Z., Świdziński M., 2001, *Składnia współczesnego języka polskiego*, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa.
- Szupryczyńska M., 1990, *Le référent du sujet syntaxique dans les énoncés polonais du type "My z żoną przyszlismy"* (in:) *Revue des études slaves* LXII (1-2), pp. 439-444.
- Topolińska Z., 1995, *Wokół predykatów spójnikowych* (in:) M. Grochowski, ed., *Wyrażenia funkcyjne w systemie i tekście*, Wydawnictwo UMK, Toruń.
- Weinreich U., 1969, *Problems in the Analysis of Idioms* (in:) J. Puhvel, ed., *Substance and Structure of Language*, University of California Press, Berkeley – Los Angeles, pp. 23-79.
- Węgrzynek K., 1995, *Składnia przymiotnika polskiego w ujęciu transformacyjno-generatywnym*, PAN – Instytut Języka Polskiego, Kraków.